

MD

RXU 2CE

Certificat de compétence pour l'utilisation des rayons X en diagnostic médical



Gestion du programme

CRPR Commission de radioprotection

Responsables académiques : Ph. Clapuyt, B. Maldague, J.-P. Trigaux

Contact : Danielle Erauw (Secrétariat RAIM)

Tél. 02 764 29 41

E-mail erauw@rdgn.ucl.ac.be

Objectif de la formation

Ce certificat de compétence (A.R. du 07.09.93, Moniteur belge du 15.10.93) s'adresse aux médecins généralistes, aux médecins spécialistes et aux médecins candidats spécialistes qui souhaitent obtenir l'agrégation ministérielle pour l'utilisation des rayons X à des fins de diagnostic médical ou de traitement radioguidé dans le cadre de leur spécialité.

Conditions d'admission

Ce certificat de compétence s'adresse

- aux médecins généralistes,
- aux médecins spécialistes,
- aux médecins candidats spécialistes.

Demande d'admission

La demande d'admission doit être adressée au responsable du programme via le secrétariat RAIM.

Contenu du programme

Les candidats suivront les cours suivants :

<u>RDGN3120</u>	Principes, techniques et contrôle de qualité en imagerie médicale[25h+5h]	Philippe Clapuyt, Guy Cosnard, Etienne DANSE, André Noël Dardenne, Jean-François De Wispelaere, Thierry Duprez, Pierre Goffette, Cécile GRANDIN, Frank HAMMER, Marc LACROSSE, Baudouin Maldague (coord.), Jacques Malghem, Bernard Van Beers, Bruno Vande Berg
<u>RPR2002</u>	Compléments de radioprotection[20h+10h]	Philippe Clapuyt, François Jamar, Pierre Scalliet (coord.), Patrick Smeesters
<u>RPR3010</u>	Questions spéciales de radioprotection[40h]	Philippe Clapuyt, Daniel Godechal, François Jamar, Pierre Scalliet (coord.), Patrick Smeesters, Jean-Paul Trigaux

(Partim 15h)

En outre, les candidats devront effectuer un **stage de 4 semaines** dans un service d'imagerie médicale reconnu par la Commission d'Enseignement.

Pour le cours RDGN 3120 et le stage, des dérogations peuvent être accordées par la Commission d'Enseignement pour les médecins spécialistes ou candidats spécialistes dans certaines disciplines dont la cardiologie, pneumologie, gastro-entérologie, rhumatologie, anesthésiologie, chirurgie orthopédique et vasculaire, neurologie et neurochirurgie.